



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ARDECHE

Service émetteur :
La direction départementale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Affaire suivie par :
Service Environnement – Santé

Courriel
ars-dt07-environnement-sante@ars.sante.fr
T : 04 26 20 92 11
Fax : 04 75 20 87 25

PRIVAS, LE 13 NOVEMBRE 2017

Le Préfet

à

mairie.vocance@inforoutes-ardeche.fr

EAU POTABLE : **LEVEE DE RESTRICTION DE CONSOMMATION**

Le laboratoire d'analyse des eaux CARSO m'a fait part des résultats d'analyses concernant le prélèvement de reconrôle effectué le **09/11/2017** à BOURG CENTRE – EPHAD LES TROUBADOURS – ROB CUISINE.

Ce prélèvement est conforme aux limites et références de qualité bactériologiques.

En conséquence, **la restriction de consommation peut être levée.**

Veillez informer la population et les établissements concernés de **la levée de la restriction de consommation.**

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Préfet de l'Ardèche, et par délégation,
Le directeur général de l'ARS et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche, et par délégation,
L'Ingénieur d'Études Sanitaires

Alexis BARATHON